

La Feuille de Couz

Pages d'informations de la Municipalité de St. Thibaud de Couz

Fermeture d'une classe à l'école de St Thibaud

Mauvaise surprise en ce début d'année, l'Académie nous a avisé de la fermeture d'une classe suite à l'ouverture d'une 2^{ième} classe à St Jean de Couz, incluant les maternelles scolarisées jusqu'alors à St Thibaud. Nous perdons ainsi une douzaine d'enfant et la brutalité des chiffres, pourtant contestable, fait que nous sommes en dessous du seuil de fermeture de 26.5 élèves par classe.

Je regrette vivement que Mme la Maire de St Jean de Couz ne nous ait pas informé de son projet d'ouverture d'une classe. Quand j'entends sur une radio locale que ce projet date de 2023, nous aurions évité d'agrandir le réfectoire de St Thibaud, 120 000 € de travaux devenus inutiles.

Pourtant l'an dernier en mai, nous étions dans une toute autre optique. Mme l'Inspectrice d'Académie me demandait si nous pouvions accueillir les CP de St Jean pour alléger leur classe unique. Lors d'un Conseil Communautaire de Cœur de Chartreuse en présence de mon adjointe Mme Zanna et d'autres personnes, j'en faisais part à Mme La Maire qui me répondit qu'elle en « parlerai à son Conseil Municipal ». Pas de réponse et pas un mot sur une éventuelle deuxième classe à St Jean, je comprends pourquoi aujourd'hui.

Je ne conteste pas le fait que St Jean garde ses enfants, c'est de ne pas nous avoir informé de ce projet qui est regrettable.

Résultat de cette modification de périmètre scolaire : des classes surchargées à St Thibaud en fonction des tranches d'âge, et des classes à 4 niveaux à St Jean. L'intérêt des enfants a-t-il été pris en compte !!!

Coté St Thibaud nous allons tout faire pour essayer de garder nos cinq classes à 2 niveaux, ce qui assure un enseignement de qualité. Nous allons demander que l'Académie refasse un bilan des inscriptions en juin et contester leur méthode de comptage. Pour nous les chiffres avancés ne reflètent pas la réalité. Il est donc important que vous inscriviez vos enfants à l'école dès maintenant.

Le Maire : Denis BLANQUET

Ferroutage LYON-TURIN, tunnel sous Chartreuse.

Dans la dernière Feuille de Couz j'indiquais qu'après une longue période de sommeil entre 2013 et fin 2024 le projet de la liaison ferroviaire entre Lyon et St Jean de Maurienne et donc le tunnel sous Chartreuse redevenait d'actualité.

Pour ce qui concerne St Thibaud : le 4 mars 2025, Monsieur le Préfet et Mme la Secrétaire Générale nous ont rendu visite. Puis le 11 mars le Directeur de projet de SNCF Réseau avec le responsable de la Concertation sont à leur tour venu dans nos locaux. Nous avons eu confirmation du calendrier des études pour la partie qui nous concerne. Nous avons pu leur fait part de nos soucis concernant : l'évacuation des matériaux d'excavation, de la création d'une base de vie avec les problèmes d'eau potable et d'assainissement, du fonctionnement de la carrière (hors DUP). A priori rien de prévu pour l'instant, pas de réponse précise sur ces sujets. L'évacuation de matériaux étant le plus important problème à traiter, c'est celui qui peut générer le plus de nuisances. Il faut impérativement que les études détaillées prennent en compte ce problème et propose une solution minimisant la gêne des résidents et utilisateurs de la RD 1006.

Calendrier :

Dès cette année 2025 et pendant trois ans les études d'Avant-projet Détailé vont concerner les parties à l'air libre de la ligne et les ouvrages de reconnaissance des tunnels de Chartreuse, Belledonne et Glandon. La descenderie de St Thibaud fait partie de ces ouvrages de reconnaissance. Il serait possible que des forages soient effectués sur la commune. La surveillance des sources redeviendrait à l'ordre du jour et possiblement une mise à jour de l'étude de 2009 concernant la sécurisation du chantier (chutes de rochers). Les études détaillées du tunnel proprement dit débuteront après 2028. C'est donc entre 2019 et 2032 que la descenderie serait creusée, sauf qu'à ce jour elle n'est pas financée !

A suivre..... nous vous tiendrons informés dès qu'il y a du nouveau.

Mutuelle de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et Municipale.

La Région Auvergne Rhône Alpes a souhaité proposer à tous les habitants de la région une mutuelle complémentaire santé.

La région a été morcelée en secteurs couverts par différentes mutuelles existantes. En ce qui concerne les départements de l'Isère et de la Savoie c'est la mutuelle « ENTRE-NOUS » qui a été choisie.

Cette mutuelle propose soit une mutuelle « Région » avec 3 niveaux de garanties soit une mutuelle « municipale » avec 7 niveaux de garanties.

Réunion publique d'information le lundi 12 mai à 18 h dans la salle du conseil municipal.

Possibilité de prendre des rendez-vous individuels, et des permanences seront assurées en mairies. (Voir le document joint).

(Les éventuelles adhésions à l'une ou l'autre de ces mutuelles sont à titre individuel sans aide financière de la Mairie)

Rappel urbanisme :

On voit un peu partout apparaître des clôtures et des cabanons plus ou moins esthétiques.

Rappel : Les clôtures doivent faire l'objet avant réalisation d'une DP : déclaration préalable en mairie et être conforme au règlement du PLUi : hauteur totale maxi 1.6 m (si muret, hauteur maxi du muret 0.80 m) le grillage ne doit pas être occultant.

Cabanons : toute construction supérieure à 5m² de surface doit faire l'objet d'une déclaration préalable ou d'un permis de construire en fonction de la surface et de la position sur le terrain. Le règlement du PLUi doit également être respecté.

Risque de problème si gêne ou plainte de voisinage, et plus grave, risque de non-conformité en cas de revente du bien. Obligation de se mettre en conformité (acte notarié)

LES FRELONS (suite)

Comme vous le savez tous, le frelon asiatique est un véritable fléau, et notre commune est particulièrement impactée.

En effet, le nombre de nids détruits a doublé sur les deux dernières saisons.

En concertation avec le GDSa et la communauté de commune, nous souhaitons agrandir le périmètre de lutte et affiner le maillage de piégeage.

Nous faisons donc appel à des volontaires.

Nous vous proposons de mettre à disposition des pièges, achetés par la commune. En contrepartie, les volontaires seraient chargés de surveiller ces pièges et de s'occuper régulièrement de l'appât et du comptage des frelons capturés.

Si vous avez un peu de temps à consacrer et souhaitez vous engager dans cette lutte, et pour tout renseignement, merci de contacter Jean Marc au 0610949870 ou Florence en mairie.

SENTIER

Suite et fin du chantier pour la réhabilitation du sentier reliant la Chapelette et la route des Pollet

Une partie de l'équipe des bénévoles a terminé le balisage du sentier.

Il est maintenant matérialisé par des piquets et une rubalise blanche.

Le terrain agricole voisin est exploité, nous vous demandons d'être vigilants avec les enfants et la clôture qui peut être électrifiée.

Nous remercions pour leur travail Gilbert, mais aussi les deux Georges, Jean , et Jean-Marc.

Bonne promenade à tous!

EXPO PEINTRES DE COGNIN

L'association " les peintres de Cognin" nous propose une nouvelle exposition dans la salle du conseil municipal et la bibliothèque, à partir du vendredi 11 avril. Afin de les remercier, la municipalité organise un pot de l'amitié le vendredi 18 avril à partir de 18h00

Ce sera l'occasion pour ceux qui le souhaitent de rencontrer et d'échanger avec les artistes autour de leurs créations.

LA BENNE A CARTONS :

La benne à carton se remplit très vite, trop vite. Ce service ne pourra perdurer que si les utilisateurs respectent au minimum les consignes suivantes :

→ Aplatir les cartons avant de les mettre dans la benne sinon on transporte de l'air, et le coût du transport rend l'opération encore plus couteuse.

→ Ne mettre que les gros cartons d'emballage. En général ce sont les gros cartons marrons (ou parfois blanc) qui protègent les gros appareils électroménagers. Ne pas mettre de polystyrène, ni les bandes de cerclage, ni les petits cartons d'emballage de nourriture.

NETTOYAGE CITOYEN

Annulé pour cause de météo capricieuse l'an dernier, nous vous organisons à nouveau de participer au nettoyage citoyen de la commune.

Pour mettre plus de chances de notre côté, nous vous proposons 2 dates, le 1er rdv sera automatiquement annulé en cas de pluie et reporté à l'autre samedi.

le samedi 14 juin

ou le samedi 21 juin

Nous vous donnons rdv devant le local des services techniques, à partir de 09h00.

Nous fournissons les sacs poubelles, mais pensez à prendre des gants épais.

La municipalité offrira une collation, pour l'organisation merci de vous inscrire auprès de Florence en mairie

Planning animations :

- 10 avril : Zygomatic Festival
- 12 avril : vide grenier de l'APE
- 8 mai : Commémoration des 80 ans de l'Armistice 2^{ième} Guerre mondiale. Présence des enfants de l'école
- 18 mai Fête du pain (four du chef-lieu)
- 14 juin ou 21 juin : nettoyage citoyen

ZYGOMATIC FESTIVAL SAINT THIBAUD DE COUZ

Salle polyvalente le : 10 avril 2025

19h30 ouverture des portes / 20h30 spectacle



YVES CUSSET

« Comment réussir sa vie
du premier coup »



Gourou comico-philosophique
Public : Ado-Adulte

À tous ceux qui ne sont gâtés ni par la nature ni par les aides fiscales, voici quelques leçons pour enfin apprendre à faire de votre vie un triomphe de chaque instant : bien planifier votre naissance, écraser votre voisin en pleine conscience, être résilient sans souffrir, trouver en vous la volonté de vouloir, méditer, inspirer et, surtout, expirer. Autant d'indispensables conseils pour sourire à la vie, a fortiori si vous n'avez plus de dents. N'est-ce pas une excellente nouvelle ?

Une conférence recommandée par Arthur Schopenhauer et Pierre Desproges.

L'humoriste-philosophe Yves Cusset s'attaque avec une irrésistible drôlerie au discours du développement personnel, dans une leçon parodique pour le moins saignante.

Extrait vidéo !

« Yves Cusset pratique avec humour une certaine forme de rire : celui qui relie et rapproche ; l'hilarité démocratique plutôt que la raillerie du mépris social » Le Monde



Billetterie

Sur place, dans la limite des places disponibles, et en prévente sur www.instinctaf.fr

Tarif préférentiel Coudans > 12€ en mairie uniquement

19 € Normal

17 € Réduit*

15 € Super réduit**

Tarif fidélité : 2 € de réduction
à partir du 2^e spectacle !



Bar sur place et petite restauration !



TATOO

LEAD

* Tarif réduit : scolaires, étudiants, chômeurs, bénéficiaires de l'AAH, carte Loisirs SAVATOU

** Tarif super réduit : membres d'Instinctaf, groupes de 8 pers. ou plus, enfants de - 12 ans.